

DEAS : PARCOURS MODULAIRES

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
VAE
Individuels payants
Contrat ou période de professionnalisation
Compte Personnel Formation

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
diplôme DEAS : parcours modulaires

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 315 heures
Durée en entreprise : 420 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 01/10/2018 au 02/05/2019.

LIEUX DE FORMATION

GMTI93
LP Hélène BOUCHER
70, Avenue Gilbert Berger
93290 Tremblay-en-France
gmti93@ac-creteil.fr
Tél : 01 49 37 92 55

CONTACT

Gmti93 Com
gmti93@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

Obtenir les modules de 1 à 8 d'aide soignant/e dans le cadre d'une équivalence avec une autre certification ou d'une suite de parcours VAE.
Valider le diplôme et acquérir les compétences permettant de contribuer à une prise en charge globale des personnes en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe pluridisciplinaire (secteur hospitalier ou aide à domicile).

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Devenir Aide-soignant/e

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Être titulaire des diplômes permettant d'obtenir une dispense de modules

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux
Mises en situation
Cas pratique
La durée est variable en fonction des modules visés
Organisé en alternance.
Cours du jour

CONTENUS

DEAS pour titulaires du DEAP :

- ▶ M1 Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne + stage clinique
- ▶ M3 Les soins + stage clinique

DEAS pour titulaires du du diplôme d'ambulancier ou certificat de capacité d'ambulancier

- ▶ M1 Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne + stage clinique
- ▶ M3 Les soins + stage clinique
- ▶ M6 Hygiène des locaux hospitaliers + stage clinique
- ▶ M8 Organisation du travail (pas de stage)

DEAS pour titulaires du DEAVS ou Mention complémentaire à domicile

- ▶ M2 L'état clinique d'une personne +stage clinique
- ▶ M3 Les soins + stage clinique
- ▶ M6 Hygiène des locaux hospitaliers+ stage clinique
- ▶ M8 Organisation du travail

DEAS pour titulaires du DEAMP ou DEAES mention structure

- ▶ M2 L'état clinique d'une personne } stage clinique
- ▶ M3 Les soins + stage clinique
- ▶ M6 Hygiène des locaux hospitaliers

DEAS pour titulaires du Titre professionnel ADVF

- ▶ M2 L'état clinique d'une personne + stage clinique
- ▶ M3 Les soins + stage clinique
- ▶ M6 Hygiène des locaux hospitaliers + stage clinique
- ▶ M7 Transmission des informations (pas de stage)
- ▶ M8 Organisation du travail (pas de stage pratique)

DEAS pour titulaires du BAC PRO ASSP